



Les recensions de l'Académie de mars 2026¹

Le mandat français en Syrie : anatomie d'un échec / Georges Abou-Hsab

Éd. l'Harmattan, 2025

Cote : 70.090

Ce livre est le produit d'une thèse soutenue à Montréal dont le but est de comprendre le point de vue de la France sur l'épisode mandataire en Syrie par le biais de ses propres archives qui ont révélé un projet colonial ayant pour objectif la pérennisation de la présence française au Levant (p.14). L'auteur estime par contre qu'aucune archive du gouvernement ne permet d'affirmer que pour l'opinion française, la Syrie est une terre française. Mais cette opinion est celle des politiciens ou de puissantes tribunes dont *La Revue des Deux Mondes*, *la Revue de Paris*, *l'Asie française* (p.43).

La protection des chrétiens du Levant se réfère à la lettre de Louis IX en 1250 au Prince chrétien du Liban, aux engagements de Louis XIV en 1649 et à ceux de Louis XV en 1737 de protéger les chrétiens (p.23). Vingt ans après 1840, de nouveaux massacres dont sont victimes des milliers de chrétiens ont lieu au Liban et à Damas. En réponse, la France envoie 12.000 hommes. Les Ottomans, complices des massacres, expédient de nouvelles divisions militaires pour punir quelques responsables et empêcher l'expédition d'atteindre Damas (p.29). Cette protection instrumentalisée au service d'une politique basée sur une perception simpliste de l'Orient comme une agglomération de groupes religieux (p.24) prend la forme au crépuscule de l'Empire ottoman d'un antagonisme avec les nationalistes arabes décrits comme nécessairement musulmans et antichrétiens (p.25). La protection des minorités demeurera une justification de l'ingérence de la France dans les affaires locales même après sa reconnaissance de l'unité syrienne en 1936 (p.126). Robert de Caix (1869-1970) Secrétaire Général du Haut-Commissariat en 1919 puis délégué de la France en 1924 à la Commission des Mandats de la S.D.N., avait perçu la région du Levant comme un agglomérat de communautés religieuses (p.89), la Syrie comme une multitude d'États avec un lien fédéral faible (p.91) et une juxtaposition de peuples qui se distinguent par leur ethnie, Circassiens, Kurdes, Arméniens, par leur langue, Araméens, Arabes, par leur religion, sunnites, alaouites, chiites, druzes, maronites, orthodoxes, melkites, soit par le lieu de résidence, Damas, Alep (p.96).

Les nationalistes syriens avaient vu dans l'institution d'un royaume fayçalien la seule issue acceptable (p.47). L'accord d'Angora du 20 octobre 1921 met fin à la guerre entre la Turquie et la France et à l'aide turque aux résistants syriens (p.54). Le nationalisme syrien s'appuie sur le sentiment musulman de la population et sur la mystique panarabe (p.79). A la décharge des Français, la confusion entre nationalisme arabe et nationalisme syrien vient du fait que les

¹ 

Les recensions de l' [Académie des sciences d'outre-mer](#) sont mises à disposition selon les termes de la licence [Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transposée](#).

Cette recension est basée sur un ouvrage disponible à la [bibliothèque de l'académie des science d'outre-mer](#)



nationalistes syriens ne voient dans l'indépendance de leur pays qu'une étape sur le chemin de l'unité arabe (p.58).

Le Conseil Suprême de la Société des Nations qui se tient à San Remo en avril 1920 consacre le partage convenu dans les accords Sykes-Picot et les chartes des mandats seront publiées à Genève en août 1922 (p.48). Le 24 juillet 1920, le Général Gouraud bat les troupes chérifiennes de Fayçal à Khan Maïssaloun et entre à Damas. Il échappera de justesse à un attentat le 23 juin 1921 à Kunaïtra (p.147). S'ensuivront en 1921 les révoltes du Cheikh alaouite Saleh à Latakiah, d'Ibrahim Hanano à Alep rapidement circonscrites (p.149).

En 1922, une fédération des États de Syrie comprenant Alep, Damas et le pays des Alaouites est proclamée ; le sandjak d'Alexandrette devient un territoire autonome de 4800 km.2 rattaché à l'État d'Alep et dont la population est en majorité alaouite et arabophone avec une minorité sunnite turcophone de 37% (p.130). En 1925, la révolte druze menée par Sultan Al Atrache (p.171) insufflera au nationalisme syrien une force nouvelle (p.173). En 1936, des manifestations se déroulent dans tout le pays et ébranlent le Mandat qui devra accepter la constitution d'un Gouvernement nationaliste (p.79). Deux traités sont signés en 1936 avec la Syrie et le Liban prévoyant la fin officielle du Mandat, le maintien pour 25 ans de la présence militaire et la sauvegarde des intérêts économiques, culturels et politiques. Ils ne seront pas ratifiés par l'Assemblée Nationale française (p.84). En 1945, Damas, où se déroule une insurrection, est bombardée mais l'intervention des Britanniques met pratiquement fin à la présence française dont le dernier soldat quitte la Syrie le 7 avril et le Liban le 31 décembre 1946 (p.193).

Des investissements français avaient certes amélioré les secteurs de l'électricité, de l'eau et des transports. Entre 1920 et 1939, 2200 kilomètres de routes sont ajoutés en Syrie. La surface des terres cultivées aura connu en 15 ans une augmentation de 75,7%. Ces réalisations même partielles n'en demeurent pas moins indéniables (p.112). Mais des gouverneurs français non qualifiés, ne connaissant pas la région, auront eu à faire face à des politiciens rompus au métier politique depuis l'époque ottomane (p.61) comme ceux du Parti communiste syro-libanais, fondé en 1924 qui soutient les nationalistes, ceux du Parti national syrien (« Qaoumi »), fondé par Antoun Saadé en 1932 qui milite pour l'union du Croissant Fertile de Chypre à l'Irak (p.63), ceux du Parti du Peuple, créé en 1925, dirigé par Abdelrahman Chahbandar (1882-1940) qui comprend Jamil Mardam Bey (1893-1960), Fares el Khoury (1873-1962), Lutfy Haffar, ceux du Bloc National en 1928 formé de politiciens venus du Parti du Peuple dissous dont Choukri al Kouatly (1891-1967) ou Hachem Al Atassi (1875-1960) (p.65).

L'auteur a choisi de démontrer dans sa thèse que la courte période du Mandat français (1922-1946) était responsable du manque d'unité du pays à cause de l'ignorance par la puissance mandataire des profondeurs sociales dans différentes régions syriennes témoignant d'une posture sans études sérieuses du terrain (p.204). De plus, la période mandataire s'était caractérisée aussi par l'absence de politique stable en France (p.207) du fait qu'entre 1920 et 1940, 33 Gouvernements, 19 présidents du Conseil, 14 ministres des Affaires Etrangères s'étaient succédé à Paris (p.209).



Néanmoins, les évènements actuels en Syrie, comme tout au long de son histoire, montrent que les affrontements interreligieux entre alaouites et sunnites, druzes et sunnites, les persécutions des chrétiens, les affrontements ethniques entre Kurdes et Arabes ont rarement cessé et que l'unité du pays, même imposée par la force, n'a pas réussi à créer une stabilité de la gouvernance.

En annexe, le lecteur découvrira la liste des hauts-commissaires et des délégués généraux (p.221 à 223) et avec intérêt une bibliographie étendue (p.225 à 245).

Christian Lochon